

**DEPARTEMENT  
DE LA LOIRE**

**COMMUNE  
DE SAINT – SIXTE**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**



Nombre de conseillers :		L'an deux mil vingt et un, le neuf juillet, le Conseil Municipal
En exercice	15	de la Commune de SAINT-SIXTE dûment convoqué, s'est
Présents	13	réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de
Votants	13	Jean-Maxence DEMONCHY, Maire.
		Date de convocation : 2 juillet 2021

**Présents :** M Jean-Maxence DEMONCHY, M MACQUET Philippe, Mme GIRAUDIAS Anne-Marie, Mme FANGET Nathalie, M LUGNIER Karl, Mme RONDEL Germaine, M VIDAL Matthieu, M ROTAGNON Michel, Mme GRENIER Evelyne, M CIOCHETTO Philippe, M LELARGE Gilbert, M PETION Sébastien, M GUILLOT Daniel

**Absents excusés :** Mme LUGNIER Françoise, M BARRIER Pascal

**Secrétaire de séance :** Mme RONDEL Germaine

**OBJET : Motion de soutien à la demande de réouverture du tronçon Thiers-Boën**

Depuis le 30 mai 2016, la circulation ferroviaire sur le tronçon Thiers (Puy de Dôme) – Boën (Loire) de la ligne reliant Clermont-Ferrand à Saint-Etienne a été suspendue en raison de la dégradation de la voie qui « ne permettait plus la circulation en toute sécurité des trains, sauf à réduire la vitesse de manière drastique ».

Début novembre 2016, SCNF Réseau prenait la décision de fermer le tronçon Thiers-Boën, considérant cette voie ferrée non prioritaire, tout en privilégiant un investissement permettant le rétablissement des circulations entre les gares de Boën et Montbrison.

Depuis, de nombreux usagers, élus locaux, associations et entreprises du territoire du Forez traversé par la ligne ferroviaire, du Puy-de-Dôme comme de la Loire, demandent le rétablissement de cette ligne d'intérêt régional sur les 35 kilomètres reliant Thiers à Boën.

La rénovation de cette section permettrait tout d'abord de rétablir une circulation beaucoup plus directe pour le transport de voyageurs entre Clermont-Ferrand et Saint-Etienne, voire Lyon, en renforçant réellement l'attractivité de cette ligne aujourd'hui totalement dévalorisée par le transfert par autocar, l'allongement des durées de transport et la suppression de certains horaires de circulation.

Un retour des circulations directes assurerait également un véritable rôle d'aménagement du territoire et de transport de proximité en reliant notamment directement les bassins d'emploi des villes de Thiers, Noirétable et Montbrison, au cœur de la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes.

Enfin, une telle réouverture pourrait permettre d'ouvrir de nouvelles perspectives de transports pour certaines entreprises du territoire.

Aussi, alors que le Gouvernement se félicite de la mise en place de Plans d'actions régionaux de soutien aux petites lignes ferroviaires, il apparaît indispensable que s'engage un programme d'investissement ambitieux pour la restauration des petites lignes, comme le tronçon Thiers-Boën, dont l'intérêt territorial est primordial.

Sur proposition de Monsieur le Maire, Le Conseil Municipal, unanime, décide de soutenir la réouverture du tronçon Thiers-Boën et l'initiative du collectif de défense de la liaison ferroviaire Thiers-Boën.

Ont signé au registre tous les membres présents.  
Pour extrait copie certifiée conforme.

Le Maire,  
Jean-Maxence DEMONCHY



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202889-20210709-CM2021-0907-002-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/07/2021